



PLAN D'ACTION NATIONAL DU HERON CRABIER BLANC DE MADAGASCAR, *Ardeola idae*

Extrait du Plan d'Action International et adapté pour Madagascar

Information générale

Le Héron Crabier Blanc de Madagascar *Ardeola idae* est un petit (45-48 cm) héron blanc avec des pattes rougeâtres. En plumage nuptial, il est tout blanc, avec une crête longue et de plumes scapulaires. Il a un bec bleu vif avec une pointe noire et de peau orbitale nue. En plumage non nuptial, il présente une couronne brun foncé, un manteau et scapulaire avec des striés brunâtre. C'est une espèce solitaire ou en petit groupe, souvent avec le Héron Crabier chevellu *A.ralloides* ou des aigrettes. Il niche en colonies avec d'autres hérons.

Il est classé en Danger dans la Liste Rouge de l'UICN 2008, à cause de la taille de sa population très petite et qui subit davantage une baisse progressive en raison des pressions exercées au niveau des colonies reproductives par la collecte des œufs et des jeunes (BirdLife International 2008). Cette exploitation est exacerbée par les pressions sur ses habitats.

Actuellement, le Héron Crabier Blanc de Madagascar est listée dans l'Annexe II (espèces migratrices conservés à travers des Accords) de CMS et dans la colonne A, Catégories 1b et 1c de la Table 1 de l'AEWA.

Systematique

Phylum: Chordata

Class: Aves

Order: Ciconiiformes

Suborder: Ardeae

Family: Ardeidae

Subfamily: Ardeinae

Genus: *Ardeola* (Boie)

Species: *Ardeola idae* (Hartlaub, 1860)

Ardea idae Hartlaub, 1860. Journal of Ornithology 8, p. 167; east coast of Madagascar.

Autre appellation: Malagasy Pond Heron, Madagascar Squacco Heron

Source taxonomique: Dowsett and Forbes-Watson (1993), Sibley and

Monroe (1990, 1993)

Population

Une population du Héron Crabier Blanc se reproduit en petite colonie dans de nombreux endroits à Madagascar (F. Hawkins par Dodman, 2002), sur Aldabra, où les principaux sites de reproduction connue est, l'île aux Aigrettes (Betts, 2002), à Mayotte (2 sites de reproduction connus : Clément *pers com*) et sur l'atoll d'Europa dans le canal de Mozambique. F. Hawkins (per Dodman 2002) estime que la taille de la colonie à Madagascar est souvent inférieure à 10 paires, et il pourrait y avoir entre 100 et 200 colonies voire même beaucoup moins. Ce qui donne une estimation maximale de quelque 6.000 oiseaux, et un minimum de 2000.

Un des effectifs le plus élevé est enregistré au lac Tsarasaotra Alarobia situé dans la capitale, Antananarivo, avec 162 individus en Janvier 1998 (Dodman et al/ 1999). Cependant, aucun autre site répond actuellement le niveau 1% soit 100 individus (un seuil utilisé par le programme ZICO, déterminé à partir de l'estimation de la population minimum sur 2000 - 6000). Ceci en dépit de sa survenance à un grand nombre de sites. Cela suggère en effet que le nombre de cette espèce sont considérablement bas à Madagascar.

La population à Mayotte est estimée entre 50 et 100 individus, avec des variations au fil des ans. Plus de 10 nids ont été trouvés en 2007 dans des colonies mixtes avec des hérons garde-bœufs *Bubulcus ibis* (Clément *com. pers.*). Rocamora et Skerrett (2001) estiment la population d'Aldabra entre 20 et 50 paires. L'effectif de la population sur Europa est supérieur à 15 couples en 1996 (Le Corre et Safford 2001). La taille de la population proposée entre 2,000 et 6,000 individus a donc été basée principalement sur ces informations pendant la période de reproduction.

Distribution à travers le cycle annuel

Distribution

Le Héron Crabier Blanc se reproduit à Madagascar, Aldabra aux Seychelles, à Mayotte (Comores Island, France), et Europa (France). Il présente une grande distribution en dehors de la saison de reproduction notamment en Afrique de l'Est et Afrique central, y compris l'archipel des Comores, Mozambique, Zimbabwe, Zambie, Malawi, République-Unie de Tanzanie, Kenya, Ouganda, Burundi, Rwanda, République Démocratique de Congo (BirdLife International 2008), et quelques observations en Angola et en Somalie (Dean, 2000). Il est présent presque partout à Madagascar, mais reste toujours rare (ZICOMA 1999). Les détails des localités où l'espèce a été enregistrée est présentés en annexe 1.

Reproduction

Elle se reproduit à partir du mois d'Octobre jusqu'en Mars, à commencer vers le début de l'arrivée des pluies. A Madagascar, c'est une espèce qui niche souvent au sein des colonies mixtes, en particulier avec *A.ralloides* et *Bubulcus ibis*. Il niche sur des arbres, des arbustes ou des buissons situés près de l'eau, entre 0,5 à 4 m de la rive.

Les nids sont faits de brindilles entrelacées. La ponte est normalement de 3 œufs (entre 2 et 4) et la durée de l'incubation est de 20 jours. Les poussins présentent des duvets jaunâtres

qui commencent à quitter le nid vers le 15^{ème} jour, et peuvent se nourrir seul à moins de 4 semaines. Normalement c'est une portée unique, mais une seconde peut être possible en Février-Mars. Ainsi après, la dispersion se fait vers le continent 'Africain pour y passer la saison hors de la reproduction.

Alimentation

Il se nourrit de petits poissons, des reptiles (lézards et geckos), des amphibiens (grenouilles) et des petits invertébrés dont des sauterelles et des coléoptères. Il fréquente surtout des zones humides à eau douce, généralement au bord des étangs, des barrages et des rivières présentant des zones boisées ou de la végétation frangeant. A Mayotte, malgré l'observation des colonies reproductives au niveau des mangroves, la recherche de nourriture se fait toujours en eau douce (M. Salamolard *comm. pers.*). C'est une espèce solitaire, rarement en groupe. Sur Aldabra, l'espèce se nourrit généralement aux côtés d'autres espèces de hérons. La proie est capturée directement par le bec en marchant lentement ou en restant immobile au bord de l'eau, en eau peu profonde ou sur une végétation flottante. La plupart des observations sur l'alimentation ont été faites dans l'aire de reproduction de l'espèce.

Habitat pendant la période de reproduction

Plans d'eau peu profonde bordée de végétation aquatique de bordure ou de végétation flottante, y compris les marais, lacs, étangs, rivières à faible courant, les rizières, mangroves. C'est une espèce à comportement « typique forestière » ou elle se réfugie directement dans les arbres ou buissons en présence de dérangement.

Habitat: Hors de la saison de reproduction

En dehors de la saison de reproduction, il fréquente principalement les rives de petits ruisseaux, y compris celles à l'intérieur des forêts, également sur les rizières, et plus rarement dans les mangroves et sur la côte. C'est une espèce migratrice mais de données *ad hoc* suggère d'une certaine fidélité au site et reste résident dans un habitat convenable.

3. Menaces

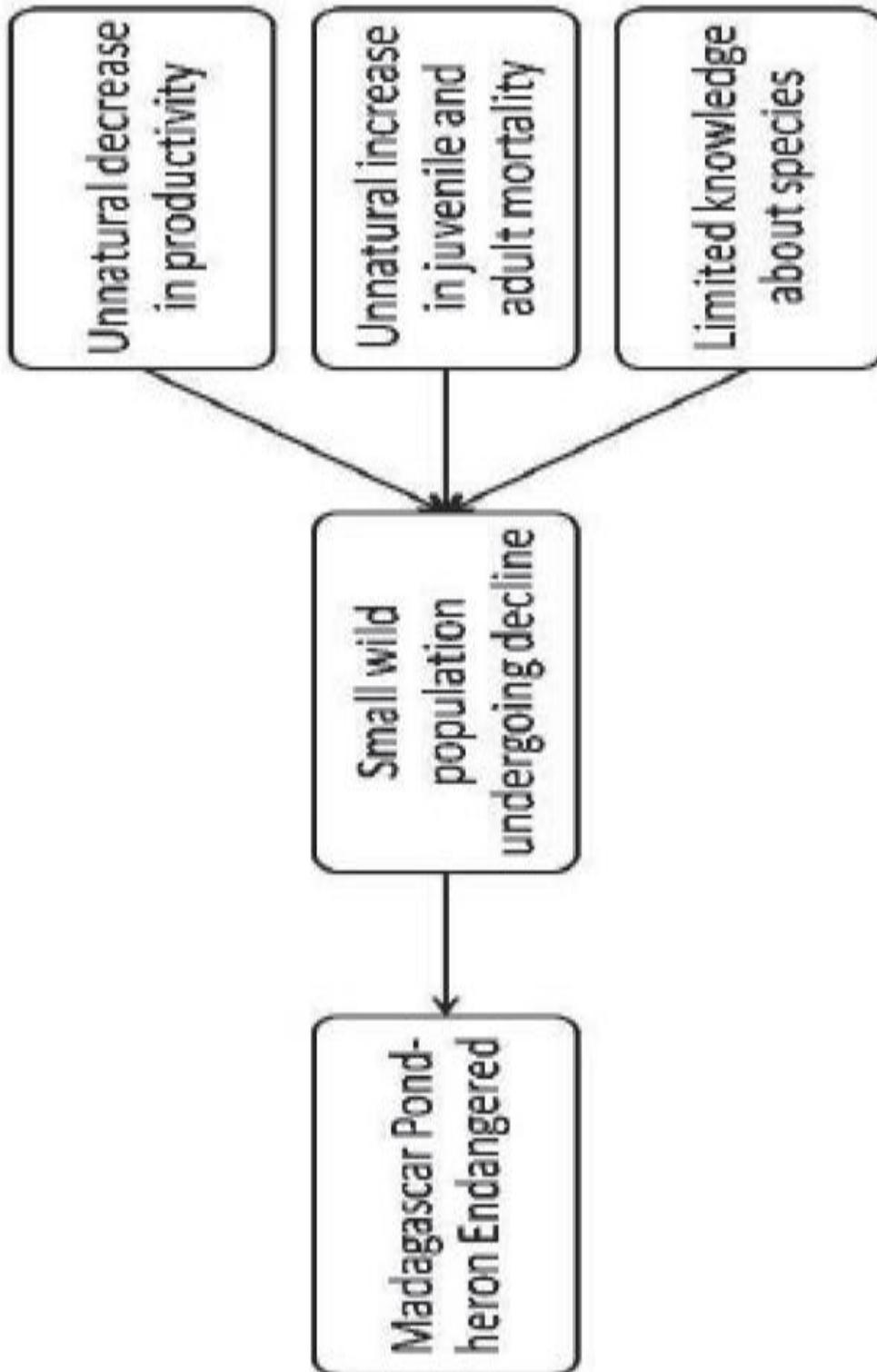
Le Héron Crabier Blanc est listé comme En danger sur la Liste rouge de l'UICN des espèces menacées, à cause de sa très petite population, qui subit davantage une baisse continue due à plusieurs facteurs. Les principaux facteurs de déclin sont: (1) les habitats humides sont confrontés à de transformation écologique à grande échelle liée au drainage destiné à l'agriculture; (2) la présence de concurrence accrue avec les autres hérons (en particulier *A. ralloides*, une espèce plus commune à Madagascar), (3) à Madagascar, une évidence d'une hybridation avec l'espèce commune *A. ralloides*, bien que ce dernier ne se reproduisent pas à Mayotte, les Comores ou Aldabra, (4) Les colonies reproductives connues sont fortement exploitées pour les œufs et les jeunes en particulier à Madagascar, et (5) la perturbation au niveau des sites de reproduction de l'espèce.

L'incapacité d'identifier les espèces correctement sur terrain, et la différentiation avec sa congénère *A. ralloides* est un autre problème auquel sont confrontés les agents de terrain et est susceptible d'affecter toute la législation dans les pays de passage de l'espèce pendant la période hors de la reproduction. Les connaissances sur l'espèce est généralement limitée, en particulier concernant les aspects suivants (1) la taille de la population et sa tendance; (2) l'emplacement de tous les sites de reproduction à Madagascar, (3) les détails concernant l'étendue, l'impact et les causes de l'hybridation

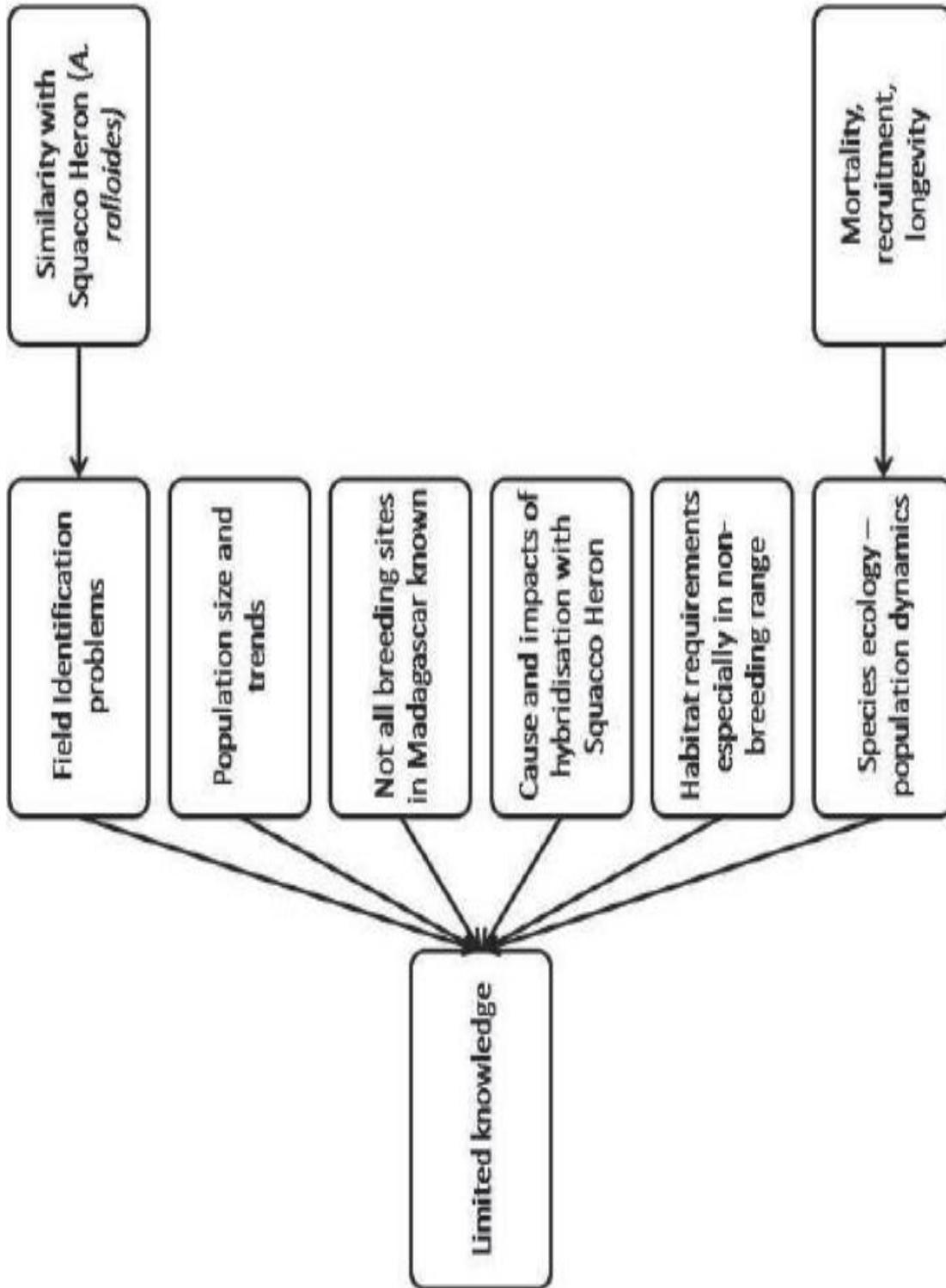
avec *A.ralloides*, (4) les besoins en habitat particulier dans la zone de répartition hors de la reproduction, et (5) l'écologie des espèces. Ces lacunes sont évidentes priorités de recherche qui doivent être remplis afin de conserver l'espèce

Arbre à Problème

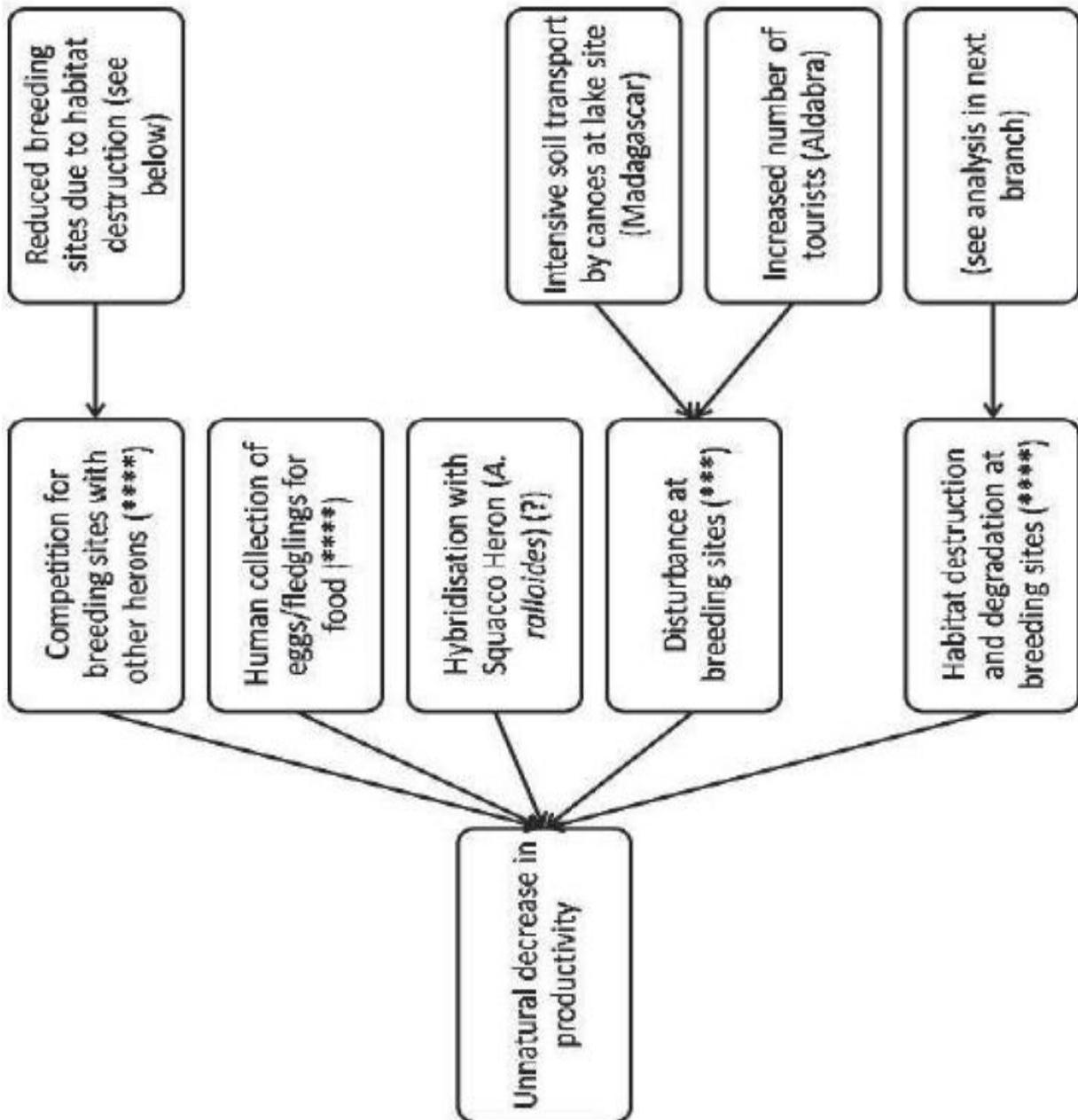
(a) Analyse préalable des menaces



(b) Analyse des menaces en relation avec la diminution non naturelle en productivité



© : Analyse des menaces en relation avec l'augmentation non naturelle de la mortalité des adultes



4. Politiques et relevant législation pour la gestion

Les conventions et les accords internationaux suivant ont été ratifiés par Madagascar pour la gestion des ressources naturelles et de la biodiversité :

- CBD
- CITES
- AEW
- CMS
- Ramsar
- WHC

5. Cadre d'action

- But : Assurer un état de conservation favorable au Héron Crabier Blanc de Madagascar
- Objectif principal : Améliorer l'état de conservation et la connaissance de base sur le Héron Crabier Blanc de Madagascar dans les 10 prochaines années

Tableau 5.1: Objectifs et indicateurs

<i>Objectifs</i>	<i>Indicateurs</i>
Objectif 1: Réduire et de gérer les perturbations d'origine humaine sur les sites de reproduction de l'espèce	Aucune perturbation d'origine humaine durant la présence de l'espèce aux sites sauf les visites guidées
Objectif 2: Limiter et inverser les activités humaines qui diminuent ou dégradent l'habitat de l'espèce	Les mesures de gestion sur le site visent à maintenir l'habitat naturel de l'espèce dans au moins 50% des sites clés en 10 ans
Objectif 3: Empêcher l'exploitation des œufs et des jeunes	Aucune ingérence d'accès par les personnes et les animaux dans le domaine vital de l'espèce pendant la saison de reproduction
Objectif 4: Rehausser l'image de l'espèce dans sa zone de distribution	Au moins un nouveau site du Héron Crabier Blanc de Madagascar reçoit un statut de protection légale (Aire protégée, ou groupe communautaire de conservation dans les 5 premières années
Objectif 5: Déterminer la taille réelle de la population et les tendances et entreprendre des renforcements de capacités appropriée dans le cadre de l'identification de <i>A. idae</i> .	Populations et tendances déterminées
Objectif 6: Déterminer l'ampleur, l'impact et	Résultats de recherche et des investigations

les causes de l'hybridation de <i>A idae</i> avec <i>A. ralloides</i> .	scientifiques
Objectif 7: Etablir l'étendue de l'aire de répartition de l'espèce en se focalisant sur la localisation de tous les sites de reproduction	Carte de distribution
Objectif 8: Etudier la biologie et la productivité de l'espèce ainsi sa biologie pendant la saison hors de reproduction	Résultats des investigations scientifiques
Objectif 9: Déterminer les habitats préférentiels et références de l'espèce	Résultats des investigations scientifiques

Tableau 5.2 : Actions, priorités, périodes et Institutions leader par objectif

Objectif 1: Réduire et de gérer les perturbations d'origine humaine sur les sites de reproduction de l'espèce

Actions	Priorités	Périodes	Institutions leader
1.1 Désigner principaux sites de reproduction en tant que sites Ramsar	critique	5 ans	Gouvernement Malagasy
1.2 Développer et mettre en œuvre le protocole de suivi pour les ornithologues/observateurs sur les sites de distribution de l'espèce	Faible	2 ans	Gouvernement Malagasy, ONG de conservation
1.3 Réglementer l'accès aux sites pendant la saison de reproduction, incluant la mise en place d'un système de contrôle d'accès géré par les communautés	critique	en cours	Gouvernement Malagasy, ONG de conservation, groupes communautaires locaux
1.4 Développer et soutenir la mise en œuvre ou de l'existant plans de gestion des sites de reproduction connus	critique	en cours	Gouvernement Malagasy, ONG de conservation, groupes communautaires locaux
1.5 Empêcher toutes actions permettant la réduction et la dégradation des sites de nidification de l'espèce	critique	en cours	Gouvernement Malagasy, ONG de conservation, groupes communautaires locaux
1.6 privatiser certaines sites qui détiennent des colonies reproductives clé /héronnières en tant que réserve Medium Medium organismes gouvernementaux, les ONG de conservation	moyen	moyen	Gouvernement Malagasy, ONG de conservation

Objectif 2: Limiter et inverser les activités humaines qui diminuent ou dégradent l'habitat de l'espèce

Actions	Priorités	Périodes	Institutions leader
2.1 Analyser temporellement les changements au niveau des habitats clés de l'espèce par télédétection	Moyenne	2 ans	Gouvernement, ONG de conservation
2.2 Désigner tous les sites de reproduction de l'espèce en aire protégée selon la législation en vigueur	Critique	5 années	Gouvernement Malagasy
2.3 Empêcher les actions de développement qui réduisent les habitats essentiels de l'espèce	Critique	en cours	Gouvernement Malagasy, ONG de conservation
2.4 Mettre en œuvre des études d'EIE avant toute action de développement	Critique	en cours	Gouvernement Malagasy, ONG de conservation
2.5 Prévenir la récolte des plantes aquatiques au niveau des sites de repos des espèces	Haute	En cours	Gouvernement Malagasy, ONG de conservation, groupes communautaires locaux
2.6 Engager les communautés dans la conservation de l'habitat de l'espèce à travers des soutiens et à l'expansion des groupes de conservation locaux	moyen		Gouvernement Malagasy, ONG de conservation, groupes communautaires locaux

Objectif 3: Empêcher l'exploitation des œufs et des jeunes

Activités identiques à celui de l'objectif 1

Objectif 4: Rehausser l'image de l'espèce dans sa zone de distribution

Actions	Priorités	Périodes	Institutions leader
4.1 Faire connaître et apprécier « le statut, les menaces et les actions prioritaires de conservation de l'espèce » au grand public	Critique	moyen	Gouvernement Malagasy, ONG de conservation
4.2 Concevoir et distribuer des supports de sensibilisation et de lobbying (affiches, dépliants, site web...) aux publics à tous les niveaux : local, régional et national	critique	moyen	ONG de conservation
4.3 Collecter et publier les informations sur l'espèce dans des « rapports périodiques », incluant d'autres menacées sur le plan mondial, CMS / AEWA	moyen	En cours	Gouvernement Malagasy, ONG de conservation
4.4 Inclure le Héron Crabier Blanc et d'autres menacées/CMS & AEWA dans des campagnes médiatiques (radio, télévision, journaux)	moyen	En cours	Gouvernement Malagasy, ONG de conservation
4.5 Inclure le Héron Crabier Blanc et d'autres menacées/CMS & AEWA aux événements spéciaux (Journée mondiale des zones humides, Journée mondiale des oiseaux migrateurs,)	Haute	En cours	Gouvernement Malagasy, ONG de conservation
4.6 Inclure l'espèce dans des réunions de parties prenantes locales, régionales et nationales	Haute	En cours	Gouvernement Malagasy, ONG de conservation
4.7 Inclure l'espèce et les autres oiseaux d'eau dans les programmes de formation continue pour le personnel, des écologistes et des étudiants à améliorer leurs pour améliorer la capacité technique d'identification et de suivi...	Moyen	En cours	Gouvernement Malagasy, ONG de conservation
4.8 Soutenir et développer les groupes de conservation communautaires et leurs activités	Moyenne	en cours	Gouvernement Malagasy, ONG de conservation

Objectif 5: Déterminer la taille réelle de la population et les tendances, et entreprendre des renforcements de capacités appropriés dans le cadre de l'identification d'espèce

Actions	Priorités	Périodes	Institutions leader
5.1 Développer de kit d'identification et de guide pour les hérons	Moyenne	1 an	Gouvernement Malagasy, ONG de conservation, Institution de recherche
5.2 Identifier et faire des investigations de l'ensemble des sites appropriés à Madagascar	Haute	2 ans	Gouvernement Malagasy, ONG de conservation, Institution de recherche
5.3 Développer une technique de recensement approprié	Haute	3 ans	Gouvernement Malagasy, ONG de conservation, Institution de recherche
5.4 Organiser et diriger des séances de formation sur les techniques d'identification, d'inventaire et de gestion de données aux observateurs et collecteurs de données	Haute	en cours	Gouvernement Malagasy, ONG de conservation, Institution de recherche, Wetlands International
5.5 Effectuer des recensements coordonnés dans tous les pays	critiques	en cours	Gouvernement Malagasy, ONG de conservation, Institution de recherche, Wetlands International

Objectif 6: Déterminer l'ampleur, l'impact et les causes de l'hybridation entre *A idae* et *A. ralloides*.

Actions	Priorités	Périodes	Institutions leader
6.1 Conception et mise en œuvre d'étude scientifique : études génétiques,...	critique	5 années	Gouvernement Malagasy, Institution de recherche

Objectif 7: Etablir l'étendue de l'aire de répartition de l'espèce en se focalisant sur la localisation de tous les sites de reproduction

Actions	Priorités	Périodes	Institutions leader
7.1 Mettre en œuvre un programme de terrain pour identifier toutes les colonies reproductives à Madagascar	Critique	3 années	Gouvernement Malagasy, ONG de conservation, Institution de recherche
7.3 Initier et / ou renforcer les bases de données sur les oiseaux d'eau dans l'aire de distribution du Héron Crabier Blanc de Madagascar	Haute	en cours	ONG de conservation, Institution de recherche
7.4 Créer un réseau national de personnes et institutions intéressées au Héron Crabier Blanc de Madagascar et partager les informations via le réseau	moyen	1 an	ONG de conservation, Institution de recherche

Objectif 8: Etudier la biologie et la productivité de l'espèce ainsi sa biologie pendant la saison hors de reproduction

Actions	Priorités	Périodes	Institutions leader
8.1 Concevoir et mettre en œuvre une étude scientifique sur l'espèce	Moyen	10 années	Gouvernement Malagasy, ONG de conservation, Institution de recherche
8.2 Entreprendre une modélisation de la population	moyen	10 années	Gouvernement Malagasy, ONG de conservation, Institution de recherche

Objectif 9: Déterminer les habitats préférentiels et références de l'espèce

Actions	Priorités	Périodes	Institutions leader
9.1 Conception et mise en œuvre d'une étude scientifique comportant des recherches détaillées sur les habitats préférentiels de l'espèce	Critique	10 années	Gouvernement Malagasy, Institution de recherche
9.2 Lancer un programme pilote pour la création de sites de reproduction artificielle/ structures	Moyenne	5 années	Gouvernement Malagasy, Institution de recherche

6. Suivi et évaluation

Le suivi de la mise en œuvre de diverses activités sera réalisé et évalué ligne par ligne tel que décrit dans le tableau des actions. Une colonne sera ajoutée à ce tableau dans lequel les avancements seront déterminés (activité par rapport aux indicateurs) et expliqués. Ce tableau sera distribué au réseau national du Héron Crabier Blanc selon l'avancement.

7. Participants appuyant à l'élaboration et à la validation du Plan d'Action National

ANDRIAMASIMANANA Rado, ANDRIANARIMISA Aristide, RABESIHANAKA Sahondra, RABARISOA Rivo, RAKOTONOMENJANAHARY M. Odon, RAMAHAVAVISOA Valérie. B., RAMANAMPAMONJY Julien, RAMANITRA Narisoa Andriamboavonjy, RANDRIAMASIMANANA Désiré, RANDRIANANDRIANINA Félicien, RANDRIANARIMANANA Christina, RANDRIANNAINA Linah A., RASOANAINA Jacquis, RATSARALASY Achille, RAVELOSON A. Bruno, RAZAFIMANJATO Gilbert, RAZAFINDRAJAO Felix, RAZANAMIHARISOA Jane, René De Roland Lily ARISON, SAM The Seing, ZARASOA.

Rédaction : RABARISOA Rivo